connique dont il est un des principaux adeptes, si pas même pour cette année *le Grand-Orient en personne*.

D'ailleurs, nous tenons à le redire, au fond de la pensée de ceux qui, poussés par une passion irréfléchie, veulent à tout prix l'abstention, il y a ce désir insensé : *arriver aussi vite que possible à un cataclysme, duquel quelque chose de bon peut être sortira;* ou par abrégé : *plutôt Parsy que Fivet.*

Il nous est véritablement impossible de comprendre par quels accommodements de conscience un catholique peut avancer pareille absurdité.

Comment ! vous rejetez — et très justement — la doctrine du moindre mal pour éviter un plus grand mal, et vous adoptez la maxime : *faire un mal extrême, sous prétexte d'en tirer un bien incertain* !

Nous ne demandons à nos lecteurs qu'un peu de calme d'esprit, un peu de réflexion; qu'ils jugent ensuite.

—

Le *Mémorial de Lille* a reçu et publie la lettre suivante :

« Lille, le 30 octobre 1874.

« Monsieur le Rédacteur.

» Je lis ce matin dans votre journal, le compte-rendu fantaisiste peu bienveillant pour moi, et heureusement non officiel de la séance de hier 29 octobre.

» J'ai demandé, dans cette séance, une enquête sur certain courtage s'élevant à la somme de 66,000 francs, exigé indûment, à mon avis, pour l'achat de 7 batteries de canons pendant la guerre de 1870.

» En prenant la parole, j'ai déclaré que je m'associais de la façon la plus complète aux conclusions du rapport — ce que vous négligez de relater — mais qu'un point étant resté dans l'ombre, je réclamais à ce sujet des explications et une enquête.

» Vous ajoutez que MM. Legrand et Testelin appuient vivement la demande d'enquête, et, dès ce moment, vous paraissez me la faire abandonner. Permettez-moi de vous dire que je l'ai maintenue formellement.

» Le Conseil général, très soucieux d'opérer au plus tôt une transaction dangereuse et délicate, a manifesté le désir de conclure cette transaction EN RÉSERVANT complétement la question d'enquête, — ce que vous ne dites pas, ce dont le procès-verbal fera foi. J'ai dû me résigner et me conformer au désir du Conseil.

» Vous semblez au contraire me faire céder aux violences de MM. Testelin, Legrand de (Valenciennes) et Morisson; soyez assuré qu'elles ne m'intimident pas.

» Si M. Morisson a crié, ce devait être de loin ou je ne l'ai pas entendu, sinon je lui aurais répondu sur l'heure ; en tous cas, il peut être convaincu que je ne crains ni ses cris et ses écrits.

» Veuillez, etc.

» JULES BRAME.

—

A partir du 1er novembre, les heures de départ et d'arrivée des trains entre Lille et Mouscron seront modifiées comme l'indique le tableau ci-dessous, que nous communique M. le chef de gare :

VERS LILLE

Mouscron, (départ) 6 h. 52; 9 h. 22; 11 h. 20 ; 11 h. 57, matin ; 3 h. 13 ; 4 h. 47 ; 5 h. 49 ; 7 h. 2 ; 9 h. 5, soir.

Tourcoing, 5 h. 5 ; 7 h. 10 ; 8 h. 5 ; 9 h. 40 ; 11 h. 38, matin ; 12 h. 15 ; 1 h. 50 ; 3 h. 31 ; 5 h. 5; 6 h. 7 ; 7 h. 20 ; 8 h. 18; 9 h. 28 ; 11 h., soir.

Roubaix, 5 h. 13; 7 h. 18 ; 8 h. 13 ; 9 h. 48 ; 11 h. 46, matin ; 12 h. 23 ; 1 h. 58 ; 3 h. 39 ; 5 h. 13 ; 6 h. 18 ; 7 h 28 ; 8 h. 28 ; 9 h. 38 ; 11 h. 8, soir.

Croix-Wasquehal, 5 h. 19 ; 7 24 ; 8 h. 19 ; 9 h. 54 ; 11 h. 52, matin ; 12 h. 29 ; 2 h. 4 ; 3 h. 45 ; 5 h. 19; 7 h. 34 ; 8 h. 34 ; 9 h. 44 ; 11 h. 14, soir.

Lille, (arrivée) 5 h. 35 ; 7 h. 38 ; 8 35 ; 10 h. 10, matin ; 12 h. 8 ; 12 h. 45 ; 2 h. 20 ; 4 h. ; 5 h. 35 ; 6 h. 35 ; 7 50 ; 8 h. 50; 10 h. ; 11 h. 30, soir.

Dimanches et Fêtes, départ de Mouscron pour Lille : 8 h. soir.

VERS MOUSCRON

Lille, (départ) 5 h. 15 ; 6 h. 55 ; 8 h. 22 ; 9 h. 55 ; 11 h. 5, matin ; 12 57 ; 2 h. 22; 4 h. 47 ; 5 h. 20 ; 6 h. 55 ; 8 h. ; 11 h. 13 ; 11 h. 15, soir.

Croix-Wasquehal, 5 h. 28 ; 7 h. 8 ; 8 h. 35 ; 10 h. 8, matin ; 1 h 10 ; 2 h. 35 ; 5 h. ; 7 h. 8 ; 8 h. 13 ; 10 h. 26 ; 11 h. 28, soir.

Roubaix, 5 h. 38 ; 7 h. 18 ; 8 h. 45 ; 10 h. 18 ; 11 h. 23, matin ; 1 h. 20 ; 2 h. 45 ; 5 h. 10 ; 5 h. 38 ; 7 h. 18 ; 8 h. 23 ; 10 36 ; 11 h. 38, soir.

Tourcoing, 5 48 ; 7 h. 24 ; 8 h. 55 ; 10 h. 27 ; 11 h. 34, matin ; 1 h. 29 ; 2 h. 53 ; 5 h. 19 ; 5 h. 47 ; 7 24 ; 8 h. 33; 10 h. 42 ; 11 h. 34, soir.

Mouscron, (arrivée) 5 h. 57 ; 9 h. 4 ; 10 h. 36 ; 11 h. 42, matin ; 1 h. 38 ; 3 h. 2 ; 5 h. 28 ; 5 h. 55 ; 7 h. 36 ; 8 h. 41, soir.

Dimanches et Fêtes, départ de Lille pour Mouscron : 7 h. 27 et 7 h. 36 soir.

Les trains partant de Lille à 6 h. 55 matin, et 6 h. 55, 10 h. 13, 11 h. 15 soir, s'arrêtent à Tourcoing.

—

Ce matin, vers 5 heures 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une chambre *non habitée* de la maison Desbonnets, quai de Leers. On ne sait comment le feu a pris naissance.

Les pertes sont insignifiantes; les pompes n'ont pas eu à fonctionner.

—

La police vient de mettre la main sur deux malfaiteurs de la pire espèce, Duquesnoy et Rebour, qu'elle recherchait depuis quelques jours. — Ces deux individus avaient tout dernièrement, la nuit, et avec escalade, pénétré dans les magasins de M. Delambre Longuépée et y avaient volé une grande quantité d'effets d'habillement et d'articles de nouveautés.

Duquesnoy n'a que 16 ans.

—

On annonce pour lundi une réunion politique à Croix dans le magasin Mangez, impasse Segard.

—

Le garde Lebrun, victime de son zèle à accomplir son devoir, est, nous dit un de ses parents, en aussi bonne situation que possible, malgré le bruit, heureusement dénué de fondement, qui avait couru de sa mort. On espère aujourd'hui le sauver, grâce à sa vigoureuse constitution.

—

La commission de la visite des jardins, composée exclusivement des membres du Cercle horticole du Nord, dans son rapport qu'elle a présenté et qui a été adopté à la dernière assemblée, a accordé les récompenses suivantes :

MM. Pierre Veraeghe, jardinier chez M. Blancho, à Verlinghem, et Charles Delahousse, jardinier chez M. Delattre, à Roncq, 1er prix, médaille d'argent grand module, pour l'ensemble des bonnes cultures de jardin.

MM. François Dericq, jardinier chez M. Schérer, propriétaire à Lambersart, Mesplomb, jardinier chez M. Descamps-Crespel, à St-Maurice; Louis Demay, jardinier chez M. Masurel, à Mouveaux; Alphonse, jardinier chez M. Delattre, à Hem, 2e prix, médaille d'argent de 1re classe, pour leur bonne culture d'arbres fruitiers.

MM. François Degoes, jardinier chez M. Guisset, à Lomme; Delezenne, jardinier chez M. Verstraten, à St-Maurice; Dupire, jardinier chez M. Cordonnier, à Roubaix; Léon Willoquaux, jardinier chez M. Lecreux, à Salomé, 2e prix, médaille d'argent de 1re classe pour leur bonne culture de plantes à fleurs et de plantes à feuillage ornemental servant à la décoration des pelouses.

MM. Jésupret, jardinier chez M. Claeyssens, à Wambrechies; Pouille, jardinier chez M. Bernard, à Hellemmes, 3e prix, médaille de 2e classe pour la bonne tenue de leur jardin.

M. J.-B. Franchomme, jardinier chez M. Morival, à Loos, 3e prix, médaille de 2e classe, pour la bonne tenue de son jardin et la bonne culture des plantes d'appartement.

MM. Tondelier, jardinier chez M. Lemaître, à Lomme; Rolland, jardinier chez Mme Fontaine, à La Madeleine; de Clippeleir, jardinier chez M. Bernard, à Santes, mention honorable pour le bon entretien de leur jardin.

—

Une importante arrestation a eu lieu hier, vers six heures et demie du soir, à la gare du chemin de fer du Nord, à Paris.

A la réquisition du sieur Jacques Baertchy, porteur d'un mandat d'arrêt délivré par le juge du district de Trachselvarld (République helvétique), les agents se sont emparés d'un jeune homme de tournure distinguée, qui descendait d'un wagon de première classe.

C'est le sieur Christian K..., âgé de vingt-trois ans, sujet suisse, inculpé d'avoir détourné une somme de 150,000 fr. au préjudice de la Société Kaeserey et Gesellschaerf, à Oberscheddig (Suisse).

Christian K... a été mis à la disposition de M. Masse, commissaire spécial du chemin de fer.

—

Tribunal correctionnel de Lille. — Parmi les affaires qui ont été jugées hier au tribunel correctionnel, nous avons remarqué celle de la femme Julie Lamant, âgée de 30 ans, appartenant à une excellente famille. Elle est mise avec élégance. Cette femme est prévenue d'avoir soustrait, dans un magasin à Tourcoing, une pièce de soieries valant 385 fr. Les rapports de police rappellent que plusieurs fois des vols pareils avaient été opérés sans que des poursuites s'en soient suivies, ou bien ces poursuites avaient été arrêtées par l'intervention de sa famille qui désintéressait les volés. Cette fois, Julie Lamant ne s'en tire pas à si bon marché, car elle est condamnée à 13 mois de prison.

Théâtre de Roubaix

Or sus, mes chers concitoyens, notre théâtre est réouvert, grâce à la munificence de nos édiles qui lui ont alloué la mirifique subvention de cinq mille francs. Comme un bonheur ne vient jamais seul, nous avons eu la chance de mettre la main pour la direction sur des hommes que l'on dit très intelligents et rompus aux choses artistiques, MM. Duchatel frères; ils tireront, espérons-le, tout le parti possible des trop faibles ressources qu'offre la scène de la rue du Fontenoy.

Les soirées de dimanche et lundi dernier, et particulièrement celle de lundi, ont été généralement bonnes. Le vieux drame *La fille de marbre* a eu du succès, et beaucoup de succès, avec Mme Gomberti, MM. Henrio et Joiselle, interprètes des principaux rôles.

Mais je dois dire que la soirée de jeudi, à laquelle assistait, du reste, bien peu de monde, a laissé à désirer. La plupart des rôles n'étaient pas sus et étaient assez mal interprétés. Il y a des changements à faire dans la partie secondaire de la troupe.

(*Un spectateur*).

Etat civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 30 OCTOBRE. — Augustine Wytteman, au Pile. — Jules Delannoy, rue des Arts. — Angèle Dion, rue Beaurewart. — Floris Voreux, rue du Nord. — Jeanne Savary, rue Archimède. — Alcide Savary, rue Archimède. — Auguste Duhamel, rue du Ballon.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 30 octobre. — Thérèse Thomas, 35 ans, repasseuse, rue Beaurepaire. — Marie Duquesne, 3 ans, rue de Mouveaux. — Augustine Planchon, 3 ans, rue de Lannoy.

Cours de Chimie

Lundi 2 novembre à 8 heures du soir.

Action de l'oxygène dans la teinture ou l'impression : rouille, bistré, bleu de Prusse, indigo, campêche, aurine.

Cours de Physique

Mercredi 4 octobre, à 8 heures du soir

Application de la dilatation des liquides et des gaz, grands mouvements de l'Océan et de l'atmosphère, chaleurs spécifiques.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Faits Divers

— Le *Français* dit qu'il est absolument inexact que M. Wurtz, doyen de la Faculté de Médecine de Paris ait donné sa démission ou ait eu l'intention de la donner.

— Le feld-maréchal de Moltke a fêté dimanche dernier, à Berlin, le 75me anniversaire de sa naissance.

— On écrit de Metz au *Mercure de Souabe*:

« Dans notre garnison, le manque de sous-officiers se fait vivement sentir. On a dû par suite nommer sous-officiers un grand nombre de recrues à peine formées au service et donner le grade de sergent-major à des sous-officiers qui n'ont que deux années de présence sous les drapeaux. Une des causes qui déterminent les sous-officiers à ne pas se rengager, c'est la cherté des vivres, et leur supplément de solde ne suffit pas pour couvrir les dépenses qu'ils sont obligés de faire. »

— Depuis sept ans, MM. Posset et Cie, fabricant de tissus, 53, boulevard de Strasbourg, à Paris, avaient pour caissier un Allemand nommé Teusmacher. A peine âgé de 28 ans, laborieux, ne quittant jamais sa caisse qu'après le départ de tous les autres employés; toujours simplement vêtu, humble, modeste, il passait pour le modèle des caissiers. M. Posset avait en lui la confiance la plus absolue. Il y a huit jours, un beau matin, pas de caissier (c'était jour de payement). On attend jusqu'à midi, deux heures, trois heures, toujours pas de caissier. M. Posset, ennuyé, ouvre la caisse et trouve un déficit de 270,000 francs. Le brave allemand avait pris la fuite avec cette somme, voulant sans doute s'assurer une honnête aisance. On télégraphia dans toutes les directions, mais Teusmacher était déjà loin. On raconte d'assez jolis détails sur ce Teusmacher. Il mangeait dans un petit restaurant, à 1 fr. 50, boulevard Magenta. Mais là il n'était connu que sous le nom d'Adolphe et n'y venait que rarement dormir quelques heures le matin, ce qui semble indiquer du reste qu'il passait ailleurs ses nuits.

— Les Petites-Sœurs des pauvres viennent de faire une grande perte: leur protecteur M. de Lamotte, chef de division au ministère des cultes, est mort subitement jeudi dernier, et ses obsèques ont eu lieu samedi à l'église Sainte-Clotilde. Le corps du défunt a été, aussitôt la cérémonie terminée, transporté à la campagne dans un caveau de famille.

Mgr l'archevêque de Sens, M. Petit, secrétaire général de l'archevêché de Paris, et M. le chanoine Allain, ainsi que M. le secrétaire général du ministère de l'instruction publique et des cultes assistaient à l'enterrement.

On a aussi remarqué deux pensionnaires, jeunes filles vêtues de bleu et plusieurs vieillards qu'accompagnaient les Petites Sœurs des pauvres.

M. de Lamotte était un excellent catholique et il laisse d'unanimes regrets parmi tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu des relations avec lui.

— On lit dans le *Figaro* :

« On nous annonce la mort d'un jeune officier de cavalerie de l'armée française, qui était héritier d'un illustre nom et avait pour ancêtres des rois d'Irlande.

» M. le marquis Henry O'Neill, sous-lieutenant au 7e chasseurs, était descendant direct de Hugh O'Neill, prince de Tyrone, qui soutint pendant quinze années, de 1588 à 1603, une guerre opiniâtre et redoutable, dite *guerre de Tyrone*, contre Elisabeth d'Angleterre, pour reconquérir le trône de son aïeul Neill le Grand et défendre la foi catholique.

» A la cour de Philippe IV, Henri O'Neill, fils du prétendant Hugh, mort à Rome, s'intitulait : Henri O'Neill, prince d'Ultonia, comte de Valmont et de Tyrone, vicomte de Montjoy, baron de Dungannone et Strabhau, seigneur suprême des deux Etats et de la haute et basse Clandooyes, héritier et successeur légitime du royaume d'Irlande.

» Dans leur généalogie, on remarque plusieurs alliances des Mac-Mahon avec cette famille des O'Neill, surnommée la Grande, à cause du grand nombre de monarques, princes et saints qu'elle a fournis. On compte une suite non interrompue de 180 souverains qui ont régné sur le royaume d'Irlande pendant près de 2,060 ans !

» Une grosse pierre, dans laquelle a été sculptée une tête d'homme, domine les vieilles murailles du château de Shan-Castle, ancien domaine de la famille; d'après la légende du pays, la race des O'Neill s'éteindra à la chute de cette pierre. Elle chancelle depuis nombre d'années...; elle est peut-être tombée aujourd'hui... »

Rectifions les dernières lignes de l'article du *Figaro*. La famille des O'Neill compte en France un nombre assez considérable de représentants, et la race de O'Neill le Grand n'est pas près de s'éteindre.

C'est à la suite du roi Jacques II que s'établirent en France les représentants du grand Henri O'Neill. Depuis cette époque, ils n'ont cessé de consacrer à leur noble Patrie, dans la marine, l'armée, l'administration, les grandes et nobles qualités de leur race.

Le chef de cette illustre famille est aujourd'hui M. O'Neill de Tyrone, conseiller de préfecture du département de la Seine.

La *Patrie* nous apprend de quelle nature ont été les débuts au conseil général de la Seine de M. Benjamin Raspail, le nouvel élu du canton de Villejuif.

M. Benjamin Rarpail, semble, comme son père, atteint de la monomanie de la persécution : les sergents de ville et les gendarmes ne sont pas ses amis, et quand leur image lui vient à l'esprit, quelle distinction ! quelle attiscime !

» La commission spéciale organisée à la préfecture de la Seine — commission dont fait partie l'élu d'hier — avait convoqué pour avant-hier M. de Bullemont, sécrétaire général de la préfecture de police, afin d'avoir quelques explications à propos du budjet de cette administration.

« Dès l'entrée de ce fonctionnaire, M. Raspail se lève :

« — Ah! dit-il d'une voix étranglée par la colère, vous êtes M. de Bullemont, secrétaire général de la police ?

« — Oui, monsieur.

« — Joli métier, reprend l'énergumène, soutenir les mouchards et les argousins. Ah ce n'est pas moi qui voterait les appointements de ceux qui persécutent maltraitent et emprisonnent les malheureux citoyens !

» En présence d'une pareille sortie, M. de Bullemont, dont chacun connaît le tact et la modération, reste impassible.

Les choses allèrent si loin que le président de la commission, M. Arrault, qui ne passe pourtant pas pour un réactionnaire, fut obligé d'imposer silence à cet exalté et de présenter des excuses tant en son nom qu'en celui de ses collègues.

» — Quand, dit-il en terminant à l'honorable secrétaire général, M. Raspail vous aura connu et apprécié comme nous l'avons fait depuis trois ans, peut-être regrettera-t-il sa sortie et reviendra-t-il sur des *préventions* que rien ne justifie. »

— *L'homme masqué.* — Des désordres ont récemment failli avoir lieu à Bucharest, et n'ont été réprimes que par l'énergique intervention de la police, mais ce qui est bizarre, c'est la cause pour laquelle ils ont failli éclater. Le propriétaire du cirque Suhr, avait annoncé qu'une lutte à outrance allait avoir lieu entre Jules Rigal, athlète, faisant partie de sa troupe, et un gentilhomme qui, désirant garder le plus strict incognito, lutterait masqué. Le bruit se répand que ce n'était autre que le prince Stourdza, de Moldavie, dont la force est herculéenne.

Le grand jour arrive, le prix des places est doublé, la salle est comble : la lutte dura peu et se termina par la défaite de Jules Rigal, un tonnerre d'applaudissements à l'adresse du gentilhomme masqué, et l'annonce faite par l'impresario que Jules Rigal prendrait le lendemain sa revanche.

Nouvelle salle pleine, nouvelle recette abondante le jour suivant et nouvelle défaite de Rigal. Les jours suivants, ce fut la même chose et le cirque ne désemplissait pas. Malheureusement, en faisant un effort, le noble inconnu, rompt, bien sans le vouloir, les cordons du masque... Le masque tombe, l'homme reste et l'illusion du public disparaît pour faire place à une fureur extrême, car on avait reconnu un des clowns attachés au cirque... au lieu du prince Stourdza, dont on espérait enfin pouvoir contempler les traits !

Les deux lutteurs eurent beaucoup de peine à s'esquiver sans être battus à leur tour et si la gendarmerie n'était accourue, le cirque risquait de devenir la proie des flammes.

Nana Sahib

On pouvait lire, il y a quelques jours, parmi les faits divers des journaux, la nouvelle de l'arrestation de Nana-Sahib opérée dans l'Inde anglaise.

Ce nom nous rappelle peu de chose, à nous autres Français un peu oublieux et qui, d'ailleurs, n'avons pas été directement intéressés dans les faits qui ont rendu célèbre le nom de Nana Sahib. Il n'en a pas été de même en Angleterre, où la dépêche qui annonçait la capture du célèbre chef indien, a été accueillie par un hourrah de vengeance. C'est qu'en effet, pour les Anglais, Nana Sahib est la personnification vivante des plus terribles événements.

On n'a pas oublié sans doute la redoutable insurrection des Cipayes en 1857, insurrection qui, pendant quelque temps, menaça sérieusement la puissance anglaise dans l'Inde, et fut marquée, de part et d'autre, hélas ! par d'horribles massacres.

L'âme de cette révolte, ce fut Nana-Sahib. Descendant, dit-on, du puissant roi Tippo-Saïb qui perdit ses Etats et la vie dans une bataille contre les Anglais en 1799, Nana-Sahib fut adopté par le dernier souverain d'un des Etats de Lahore. La compagnie des Indes ayant achevé la conquête de ce royaume en 1849, Nana-Sahib réclama longtemps les droits de souveraineté qu'il prétendait tenir de son adoption.

Repoussé partout, il usa de dissimulation. Les Anglais, qui lui avaient refusé le pouvoir, lui avaient abandonné toute la fortune privée de son père adoptif. Il en profita pour se mêler à la haute société européenne, dont il feignit d'adopter les mœurs, et dans laquelle en réalité il choisissait déjà à l'avance ses victimes.

Lorsque éclata l'insurrection en 1857, il se retira tout d'abord dans son château, affectant le silence et semblant rester indifférent entre les deux partis. Mais au commencement de juin, il se décida.

Les Cipayes se mettaient en marche sur Delhi : « Qu'allez-vous faire de ce côté ? leur dit-il; il est imprudent de laisser des ennemis derrière soi, et vous en laissez à Cawnpore ! c'est là qu'il faut retourner c'est là que vous viendrez en aide à vos frères de Delhi en brisant par le milieu le dragon britannique qui s'apprête à les dévorer. »

De ce jour, Nana-Sahib devint en fait le chef des révoltés. Ce fut lui qui prolongea la résistance; présent partout, et partout insaisissable, c'était un prodige d'activité, et malheureusement aussi de barbarie.

On a raconté bien des fois les traits épouvantables de cette haine sauvage : mais rien n'égale les atrocités qui furent commises par lui à Cawnpore. Un journal de Paris a reproduit le récit qui en a été fait récemment par un témoin oculaire, presque une victime. Ce témoin raconte le siége de Cawnpore par Nana-Sahib et le massacre des prisonniers; nous lui laissons la parole :

« Notre position était épouvantable, car nous n'étions qu'une poignée d'hommes, et la ville était à peine fortifiée. De plus, toutes les femmes et tous les enfants de ceux qu'avait emmenés Havelock (le général anglais qui était parti avec le reste des troupes) étaient demeurés avec nous.

» Le siége commença, un siége terrible qui dura dix-sept jours, du 7 au 24 juin. Les Cipayes de Nana-Sahib, supérieurement armés, ne cessaient le feu ni jour ni nuit. En même temps, le choléra s'était mis parmi nous. Il commençait à y avoir des cadavres plein les rues quand, un jour, Nana-Sahib nous envoya un parlementaire.

» Il nous faisait offrir de nous laisser nous retirer en paix à Allahabad, à condition que nous rendrions la ville avec tous les trésors et les provisions qu'elle contenait.

» Le général Wheeler accepta, les larmes dans les yeux. Le 27 juin au matin, nous nous rendîmes au bord de la rivière où nous attendaient des bateaux. Nous étions environ neuf cents dont six cents femmes et enfants à peu près.....

» Nous étions au milieu de l'eau, faisant force de rames, lorsque éclata une épouvantable fusillade. Pendant trente secondes, nous vîmes les deux rives illuminées d'éclairs, puis des cris, un bruit répété de corps tombant dans l'eau... Il y en avait cinq cents de nous qui étaient morts. Plus de la moitié des barques avaient chaviré.

» Quelques malheureux surnageaient çà et là, rougissant de leur sang l'eau diamantée par le soleil, éclaboussant et aveuglant d'eau ceux qui survivaient. J'aperçus tout cela dans une vision rapide, puis, blessé moi-même à l'épaule, je m'abattis au fond de mon bateau, sans connaissance. Je revins à moi à Cawnpore, où l'on avait transporté les survivants du massacre. Nous étions peut-être une cinquantaine d'hommes et deux cents femmes et enfants, tous enfermés dans l'*assembly-room*, pêle-mêle, écrasés les uns sur les autres, blessés, sanglants.

» Cela dura trois jours, pendant lesquels on ne nous donna ni à manger ni à boire; une vingtaine d'entre nous étaient morts, et, chose épouvantable, la faim nous faisait regarder ces cadavres avec envie...

» Le 6 juillet, nous vîmes la porte de notre prison s'ouvrir. Nana-Sahib entra ; il avait quitté le costume européen qu'il portait d'ordinaire, et il était magnifiquement vêtu en rajah. Cinq hommes le suivaient, le sabre nu à la main. Nana-Sahib s'assit sur un siége élevé, tout près de moi...

» Puis il fit un signe. Alors les cinq bourreaux, se lançant au hasard dans le fouillis de mourants qui remplissaient la salle, commencèrent une boucherie sans nom, frappant à tort et à travers, tuant ou blessant comme cela se trouvait, piétinant dans le sang, éclaboussant les cadavres et les moribonds, éclaboussant Nana-Sahib, m'éclaboussant moi-même dans le coin retiré où je m'étais caché !

» Combien cela dura-t-il ? Je n'en sais rien, mais il me semble que cela dura des siècles. Quand ce fut fini, ou du moins qu'ils crurent cela fini, ils revinrent se ranger auprès de leur terrible maître, qui, debout, les narines frémissantes, respirait avec volupté l'odeur du sang.

» Il y avait encore quarante ou cinquante malheureux qui vivaient, se tordant au milieu des cadavres, des troncs sans têtes, des têtes sans troncs, des longues chevelures coupées à coups de sabre, des enfants tranchés en deux...

» Nana-Sahib descendit de son siége, tira son sabre et entra au milieu du sanglant pêle-mêle : il y avait tant de sang qu'il semblait marcher sur un tapis rouge. Il passa près de chaque moribond, et, le soulevant par les cheveux, lui trancha lui-même la tête.

» Dans un coin, il y avait une jeune femme, tenant dans ses bras un tout petit enfant. Nana-Sahib lui arracha d'abord l'enfant dont il brisa la tête contre la muraille. Puis, soulevant la jeune femme, il l'embrassa en ricanant. Ensuite, il lui trancha la tête comme aux autres.

« A côté de l'*assembly-room* existait un puits; Nana-Sahib y fit jeter tous les cadavres; parmi eux, il y avait huit ou dix petits enfants, qui, par hasard, vivaient encore et qui moururent étouffés sous le poids des morts ?

» Moi, profitant du tumulte, j'étais sorti péniblement par la porte ouverte, et je m'étais sauvé par les faubourgs. »

Huit jours plus tard, les Anglais rentrèrent vainqueurs dans Cawnpore: l'insurrection était écrasée, mais Nana-Sahib s'était échappé.

Sa tête fut mise à prix pour 625.000 fr. Mais on ne réussit pas à s'emparer de lui. Pendant les années qui suivirent, quelques mouvements insurrectionnels se produisirent encore parmi les Cipayes; on y reconnut la main de Nana-Sahib.

En 1859, on le crut mort. Il avait en effet quitté les Indes et s'était réfugié en Amérique; mais il vivait encore. Le mal du pays, disent les journaux anglais, s'est emparé de lui; il s'est lassé de n'être [illegible] misérable fugitif, et il est venu [illegible] prendre chez un petit souverain indi[illegible] butaire de l'Angleterre, qui l'a livré aux autorités britanniques.